

Quel système de mobilité pour demain ? Chacun est invité à donner son avis

Dans le cadre de la révision du **Plan de Déplacements Urbains (PDU)**, véritable feuille de route pour l'organisation des déplacements de personnes et de marchandises sur le territoire de l'agglomération, le SYTRAL s'inscrit dans **une démarche volontaire**, en impliquant des habitants du territoire non spécialistes de la mobilité.

Automobilistes, cyclistes, covoitureurs, piétons, jeunes, retraités, étudiants, actifs et autres utilisateurs des transports en commun, ils sont 45 à avoir participé à des séances de travail et d'échanges autour de la thématique des déplacements, entre mai et novembre 2015.

L'objectif de ces ateliers : **connaître les pratiques de déplacement** des habitants **au quotidien**, **identifier les attentes** pour demain, **les marges de manœuvre et les leviers à actionner** pour faire **évoluer les comportements** et **tester la réaction** des habitants **face à certaines mesures** qui pourront être envisagées par les collectivités.

3 jours, 3 groupes, 3 questions

- Comment se déplacera-t-on en 2030 dans le Métropole lyonnaise ?
- Faut-il orienter ou laisser faire les individus ?
- Faut-il accompagner les changements en matière de mobilité ?

Les testeurs

Automobilistes aux profils variés, les « testeurs » ont travaillé sur la question des moyens à mettre en œuvre pour faire changer les comportements en matière de mobilité en se prêtant au jeu de tester des solutions de déplacements qu'ils n'utilisaient pas régulièrement.

Les débatteurs

Habitants aux profils diversifiés, les « débatteurs » ont confronté les enjeux collectifs et individuels en matière de déplacement pour se positionner sur la délicate question « orienter ou laisser faire » les individus en matière de déplacements.

Les prospectivistes

Le groupe des « prospectivistes », jeunes de moins de 30 ans aux profils diversifiés, a réfléchi aux tendances à privilégier pour l'avenir des déplacements dans l'agglomération.

Une contribution ouverte à tous les habitants du territoire

Afin de permettre à chaque personne qui le souhaite de s'exprimer, le SYTRAL a mis en place un espace ouvert à tous afin de recueillir les avis et contributions sur les déplacements dans l'agglomération lyonnaise. Le formulaire en ligne est à compléter avant le 31 mars 2016 sur le site du SYTRAL : <http://www.sytral.fr/157-plan-deplacements-urbains.htm>

Les conclusions issues des mini-publics et les contributions des habitants alimenteront les réflexions des élus qui pilotent la révision du PDU.

LE PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

Le PDU concerne tous les moyens de transport et traite de toutes les thématiques liées aux déplacements : circulation et partage de la voirie, stationnement, organisation des transports en commun, intermodalité, transport et livraisons de marchandises.

C'est un outil stratégique qui fixe les objectifs à poursuivre par la politique publique, en matière de déplacements de personnes et de marchandises. Il définit les actions à mettre en œuvre pour répondre au défi de la mobilité urbaine durable.

Le PDU adopté en 1997 puis actualisé en 2005, avait pour objectif de réduire les nuisances et les inégalités en matière de déplacements.

Depuis 2005, l'agglomération a fortement évolué en accueillant de nouveaux habitants et de nouveaux emplois. Les services de transports se sont diversifiés, de nouvelles pratiques de déplacements se sont révélées et le périmètre sur lequel doit porter le PDU s'est tout récemment élargi aux 8 communes de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL).

Afin d'accompagner cette dynamique et d'apporter les réponses les plus adaptées aux déplacements des habitants, en phase avec les enjeux de l'agglomération lyonnaise, le SYTRAL engage l'élaboration d'un nouveau PDU sur un territoire de 73 communes.

Le SYTRAL a identifié neuf sujets majeurs qui devront être au cœur de la révision de ce PDU :

- Une meilleure prise en compte de l'interface avec les territoires voisins
- Diversifier les pratiques modales à l'échelle de l'agglomération lyonnaise
- Anticiper les besoins de développement des transports collectifs
- Réduire les nuisances liées au trafic automobile
- Se déplacer à pied et à vélo, c'est aussi prendre soin de sa propre santé
- Proposer des outils pour accompagner les changements de comportement
- Prendre en compte les territoires peu denses et/ou éloignés
- Réfléchir sur les nouveaux modes de distribution des marchandises en ville
- Mettre en place un travail partenarial pour la révision, la mise en œuvre et le suivi du PDU

UNE DEMARCHE PARTENARIALE CONCERTEE

Si le PDU est piloté et élaboré par le SYTRAL, il concerne toutes les collectivités qui agissent au quotidien en matière de déplacements. Les communes, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Région Rhône-Alpes et l'Etat contribuent ainsi à son élaboration et à sa mise en œuvre. Les syndicats mixtes porteurs des Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'agglomération lyonnaise et de l'ouest lyonnais sont également associés à son élaboration.

CALENDRIER

- Diagnostic et identification des objectifs : jusqu'à décembre 2015
- Plan d'actions : septembre 2015 à mai 2016
- Ecriture du nouveau PDU : automne 2015 à été 2016
- Consultation des personnes publiques associées et préparation de l'enquête publique : second semestre 2016
- Enquête publique : 1^{er} trimestre 2017
- Adoption : mi-2017

CONTACTS PRESSE

Olivia Dufour : Responsable des relations presse / dufour@sytral.fr / 06 74 35 39 61

Camille Bastie : Attachée de presse / bastie@sytral.fr / 06 71 18 32 66

The logo for SYTRAL, featuring the word "SYTRAL" in white capital letters on a dark grey rounded rectangular background. To the right of the text is a vertical bar with four colored segments: purple at the top, blue, red, and a small red segment at the bottom.